

120. Les Commissaires au ministre des relations extérieures

Auteurs : Monge, Gaspard

Transcription & Analyse

Transcription linéaire de tout le contenu
Venise, 26 thermidor, an V

Citoyen ministre,[\[1\]](#)

Nous vous adressons la liste des cinq cents manuscrits que nous avons choisis dans la Bibliothèque du Vatican et qu'en vertu du traité de Tolentino[\[2\]](#) nous avons expédiés à Livourne.[\[3\]](#) Nous avons fait entrer dans cette précieuse collection tous les manuscrits célèbres qui pourraient avoir quelque utilité : ainsi le fameux Virgile en lettres onciales du VII^e siècle[\[4\]](#) et le Tércence du IX^e ; les peintures des personnages en tête de chaque scène y sont compris.[\[5\]](#)

L'Anthologie grecque d'Agathias, connue de tous les bibliographes sous le numéro 33 de la bibliothèque palatine, avait été placée depuis sous le numéro 23. Ce manuscrit qui, indépendamment de la collection d'épigrammes, contenait encore un Anacréon, a été relié ensuite en deux volumes, dont l'un, couvert de maroquin jaune, comprend ces épigrammes, et l'autre, couvert de maroquin rouge, contient l'Anacréon.[\[6\]](#)

Ces deux volumes sont placés l'un à côté de l'autre, dans la même caisse. Peut-être les administrateurs de la Bibliothèque nationale[\[7\]](#) trouveront-ils convenable de ne pas les séparer, pour conserver les traces d'un manuscrit d'une si grande importance.

Dans le choix que nous avons fait, nous nous sommes conformés, autant que nous l'avons pu, aux demandes qui nous ont été transmises de la part de l'Institut national et de celle des hommes célèbres auxquels l'administration de la Bibliothèque nationale est confiée. Nous nous sommes dépouillés de toute prévention qui pouvait provenir de l'espèce de connaissances que chacun de nous a cultivée.[\[8\]](#) Pour chaque manuscrit susceptible d'un genre quelconque d'intérêt, nous avons constamment consulté le catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale, et quand le manuscrit n'y était pas compris, ce qui était assez rare, ou quand il n'y était pas d'une date aussi ancienne, ou enfin quand il n'y était qu'une seule fois, nous l'inscrivions sur la liste.

Par exemple, le livre d'apologues indiens, qui fut traduit en persan sous le nom de *Calilale et Dimna* par Perzoe, médecin de Cosroé roi de Perse,[\[9\]](#) puis de persan en arabe, et enfin de l'arabe en grec par Simon Séthi sous le titre de *Stéphanites et Ichenelates*,[\[10\]](#) se trouve deux fois en langue persane dans la Bibliothèque

nationale ; mais il n'y est qu'une seule fois en arabe et une seule fois en grec. Nous avons trouvé trois fragments considérables de cet ouvrage dans les manuscrits 704, 863 et 949 des grecs de la Vaticane. N'ayant pas sous les yeux le livre imprimé, nous n'avons pas pu nous assurer si cette traduction était celle de Simon Séthi, ni reconnaître quelles lacunes ces fragments laissaient dans l'ouvrage entier ; néanmoins, nous les avons pris tous trois. De plus, le numéro 367 des manuscrits arabes contient un livre d'apologues indiens, traduit d'abord en persan par Barzvejus, médecin de Cosroé[11] ; et ensuite en arabe par Ebaul Mocaffat[12]. Quoique nous ayons tout lieu de croire que cet ouvrage soit le même que celui qui est connu sous le nom de "Calilale et Dimna", comme nous n'en avons qu'un seul exemplaire, quoiqu'il y ait eu plusieurs traductions arabes de cet ouvrage, et comme celui du Vatican fait d'ailleurs connaître le nom du traducteur arabe, nous l'avons compris dans notre convoi.[13]

Mais ce qui a attiré particulièrement notre attention, ce sont les classiques grecs et latins et tout ce qui peut avoir rapport à l'histoire. Nous vous envoyons dans ces deux genres une collection très précieuse de manuscrits d'une date très ancienne et d'une conservation très rare.

Nous ne devons pas terminer, citoyen ministre, sans vous parler de la confection de la liste ci-jointe.

Après avoir fait un premier choix de manuscrits en nombre beaucoup plus grand que le traité ne le portait, nous l'avons successivement réduit par exclusion à 501 ; et c'est le catalogue de ces 501 manuscrits qui forme la partie principale de la liste que nous vous envoyons. À cette époque, les administrateurs de la bibliothèque du Vatican nous ont représenté par écrit que pour économiser les frais de reliure, on avait souvent réuni plusieurs manuscrits en un seul et même volume, et que ces manuscrits devaient être comptés individuellement et non par volume.

Persuadés qu'il y aurait eu de l'injustice à abuser envers la bibliothèque du Vatican de sa propre économie, nous avons posé pour principe que lorsqu'un volume serait composé de manuscrits écrits par des mains différentes, et évidemment dans l'intention de former des manuscrits distincts, ces manuscrits seraient comptés individuellement, mais aussi, quels que fussent les objets qui seraient dans un même volume, lorsqu'il serait entièrement écrit de la même main, et dans l'intention de former un seul manuscrit, il serait incontestablement compté pour un seul.[14]

D'après cette base, nous avons trouvé que parmi les 501 manuscrits, il y en avait 33 qui devaient être comptés pour deux et 4 qui devaient être comptés pour trois. La liste de ces volumes multiples est au verso de la pénultième feuille de la liste ci-jointe.

Par là, le nombre total des manuscrits choisis s'élevait à 542 et il fallait encore en exclure 42. Au moyen d'un nouvel examen, cette exclusion a été opérée. La dernière feuille contient le catalogue des ouvrages qui ont été renvoyés à la bibliothèque du Vatican, parmi lesquels vous verrez qu'il y a 24 manuscrits simples et 9 de ceux qui devaient être comptés pour deux.

Vous remarquerez, citoyen ministre, que dans la liste les numéros de quelques manuscrits sont accompagnés d'une étoile ; ce sont ceux qui ne sont pas placés dans l'ordre numérique.

Quant à l'âge attribué à chaque manuscrit, nous avons été d'une grande réserve, et nous sommes persuadés que, dans la plupart des bibliothèques, pour ceux qui ne portent pas une date précise, on serait disposé à attribuer un siècle de plus à ceux qui sont postérieurs au XIIe et peut-être deux à ceux qui sont antérieurs.

Pour remplir les vides de la dernière caisse, nous y avons placé quelques livres

imprimés, entre autres une édition nouvelle du Dante, en 3 volumes in-4°, dirigée par M. Angelucci, célèbre chirurgien de Rome[15], qui en fait hommage à la Bibliothèque nationale.

Nous vous prions, citoyen ministre, de vouloir bien communiquer cette lettre et la liste qui l'accompagne aux administrateurs de la Bibliothèque nationale, auxquels ces deux pièces sont nécessaires.

Salut et respect.

Monge Berthollet Berthélemy Tinet[16]

[1] Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754-1838).

[2] Traité signé entre la France et le Saint-Siège, le 1^{er} ventôse an V [19 février 1797].

[3] Monge présente dans cette lettre les critères précis qui ont déterminé le choix des manuscrits et l'élaboration du catalogue. Sur les principes déterminés par la commission voir les lettres n°22, 26, 79, 113, 114, 139 et 140. Sur le choix des manuscrits voir les lettres n°23, 25, 26, 27, 79, 99, 100, 104, 110, 111 et 113.

[4] Il s'agirait d'un des trois manuscrits des œuvres de VIRGILE célèbres grâce à leurs illustrations. Il en existe deux parmi les manuscrits du Vatican : le Vaticanus du IV^e ou V^e siècle, Vat. Lat. 3225, et, le Romanus du V^e ou VI^e siècle, Vat. Lat. 3867. Voir COURCELLE P. (1939), « La tradition antique dans les miniatures inédites d'un Virgile de Naples », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* T. 56. pp. 249-279. p. 250. Ce manuscrit contient l'*Énéide*, les *Géorgiques* et des fragments des *Bucoliques*. L. PEPE identifie le manuscrit saisi par Monge comme étant le deuxième sous le nom de Codice Virgiliano en caractères onciaux. Il le date comme Monge du VII^e siècle. Il semble pourtant dater du V^e ou VI^e siècle.

[5] Les manuscrits des *Comédies* de Térence des IX^e et X^e siècles proposent pour chaque début de scène une gravure qui représente les différents personnages présents dans la scène. « Parmi les manuscrits des Comédies de Térence copiés à l'époque carolingienne et ornés de dessins d'après des modèles antiques, il y en a deux très célèbres : le manuscrit latin 7899 de Paris et le manuscrit 3868 du Vatican. La série entière des dessins du manuscrit du Vatican a été plusieurs fois déjà reproduite par la gravure dès 1723. » voir BERTHAUD (1907), « Introduction » à la *Reproduction des 151 dessins des Comédies de Térence provenant du manuscrit latin 7899*, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits.

[6] AGATHIAS (VI^e siècle) historien et poète ; ANACRÉON (560 - 475 av. J.-C.) auteur de seize épigrammes conservées dans l' *Anthologie grecque*. Voir les lettres n°79, 100 et 139.

[7] Louis-Mathieu LANGLEÈS (1763-1824) conservateur-administrateur pour les manuscrits en langues orientales de 1795 à 1824 et Gabriel de LA PORTE DU THEIL (1742-1815) pour les manuscrits en langues grecque et latine de 1795 à

[8] On comprend ainsi pourquoi Monge, le géomètre, ne fait pas mention du beau manuscrit grec saisi au Vatican. Le manuscrit Vaticanus gr.190 est déterminant pour l'étude et l'édition des *Éléments* d'Euclide. Il s'agit du plus ancien manuscrit grec complet conservé des *Éléments*. Selon B. Vitrac, « [ce] célèbre manuscrit joue depuis son identification au début du XIX^e par Peyrard un rôle primordial dans l'édition et l'histoire du texte grec des *Éléments*. » Cette copie a été réalisée entre 830 et 850, lors des premières translittérations marquant l'abandon de l'écriture onciale au profit de la minuscule. ROMMEVAUX S., DJEBBAR A. et VITRAC B. (2001) « Remarques sur l'Histoire du Texte des *Éléments* d'Euclide », Arch. Hist. Exact Sci., 55, pp. 221-295, Springer, p. 229. Lorsqu'en 1808, F. Peyrard entreprend de vérifier le texte grec pour sa nouvelle traduction française basée sur l'édition d'Oxford de 1703, il découvre ce manuscrit qui ne comporte aucune mention de « l'édition de Théon » (εκ της Θέωνος έκδοσεως), ni la partie ajoutée VI.33 et qui diffère considérablement des vingt-deux autres manuscrits dont il avait connaissance jusque là. La comparaison l'amène à dater le texte grec d'une période antérieure à l'édition de Théon et à en conclure qu'il est plus proche du texte d'Euclide. Il décide donc d'élaborer une nouvelle édition du texte grec. B. VITRAC (2012), « The Euclidean Ideal of Proof in The Elements and Philological Uncertainties of Heiberg's Edition of the Text », dans *History and historiography of mathematical proof in ancient tradition*. K. Chemla (ed). Vol. I : *The 19th historiography of mathematical Proof*. Cambridge University Press, p. 80.

[9] En orthographiant ainsi le nom « Perzoe » Monge adopte la graphie du XVIII^e siècle pour « Burzoe » médecin et savant du VI^e siècle.

[10] Le recueil de contes philosophiques *Kalila et Dimna* provient d'un texte sanskrit, le *Pañcatantra*. Ce serait le roi Debchelim qui aurait demandé au philosophe indien Bidpay d'écrire un livre sur l'éducation des peuples et des rois en 300 av. J.-C. Il constitue un traité sur l'art de bien gouverner sous la forme de fables animalières. Au VI^e siècle, à la demande du roi Chosroès Anouchirwan, Burzoe médecin et savant rapporte d'Inde en Perse le recueil indien et le traduit du sanskrit en persan (pehlevi). Le calif Al-Mansour, qui, régnant à Bagdad vers 750, demande à IBN AL-MOQAFFA (726-759) de traduire ce texte en arabe. Enfin, Simeon SETHI (10 ? -10 ?), médecin juif byzantin au service de l'empereur Michel VII Doukas (1050-1090) traduit en grec le recueil *Kalimna et Dimna* sous le nom de *Stephanites et Ichnelates*.

[11] Le fait que Burzoe soit un diminutif de Barzouyeh et qu'il s'agisse d'une seule et même personne est en question même si des sources indiquent qu'il s'agit de deux personnes différentes. Alors Barzouyeh ne serait pas le médecin mais vizir de Chosroès 1^{er}.

[12] IBN AL-MOQAFFA (726-759).

[13] Dans son ouvrage *Calila et Dimna*, ou *Fables de Bidpaï*, en arabe, précédées

d'un mémoire sur l'origine de ce livre, et sur les diverses traductions qui en ont été faites en Orient, Sacy indique d'abord que ce texte a été traduit de nombreuses fois en arabe et qu'il a utilisé pour son étude un manuscrit arabe du Vatican. Il ne semble pas que ce soit celui mentionné par Monge puisqu'il l'identifie par les numéros 378 et 147.

[14] Sur les principes mis en œuvre dans la tâche de sélection des manuscrits, voir aussi la lettre n°140.

[15] Liborio ANGELUCCI (1746-1811).

[16] Les commissaires Monge, Jacques-Pierre TINET (1753-1803) et Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811) ont rejoint Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) qui était d'abord seul à Venise voir les lettres n°99, 110 et 111. Sur les projets de départ des autres membres de la commission, voir la lettre n°119.

Relations entre les documents

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ **Prairial an IV - vendémiaire an VI**

[15. Les commissaires au ministre des relations extérieures](#) □ *a pour thème CSA-Italie (Saisies) comme ce document*

[22. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

[27. Monge à sa fille Émilie Monge](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

[76. Monge à Catherine Huart \(1748-1847\), sa femme](#)
a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document

[79. Monge pour les commissaires aux sciences et aux arts au ministre des relations extérieures](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

[93. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document

[99. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

[100. Les Commissaires au ministre des relations extérieures](#) □ *a pour thème CSA-Italie (Saisies) comme ce document*

[110. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

[113. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

[114. Les Commissaires au ministre des relations extérieures](#) □ *a pour thème CSA-Italie (Saisies) comme ce document*

[117. Monge au ministre des relations extérieures](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

Présentation

Date 1797-08-13

Date du calendrier révolutionnaire 26 thermidor an V

Genre Correspondance

Sujets

- Bibliothèque nationale
- Commission des sciences et des arts (Italie)

Mentions légales Fiche : Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Éditeur de la fiche Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Contributeurs

- Dupond, Marie (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Information générales

Cote

- AN F17, 1275.
- Copie Ms 2192 B.I.F., pp.128-130.

Localisation du document

- Archives Nationales (Paris)
- Bibliothèque de l'Institut de France (Paris).

Les mots clés

[Bibliothèque nationale](#), [Commission des sciences et des arts \(Italie\)](#)

Informations éditoriales

Publication Inédit.

Destinataire

Talleyrand-Périgord, Charles-Maurice de (1754-1838).

Contexte géographique Venise

Lieu d'expédition Venise (Italie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/01/2018 Dernière modification le 11/02/2022

